



Proposition au Partenariat Mondial pour l'Education
d'un financement accéléré pour des activités d'urgence et de reconstruction
sous forme d'un don de 6,32 millions de dollars américains
En faveur de la République Centrafricaine

**PROGRAMME D'APPUI AU PLAN DE TRANSITION
DU SYSTÈME ÉDUCATIF CENTRAFRICAIN
(PAPT)**

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE, SECONDAIRE, TECHNIQUE ET
DE L'ALPHABÉTISATION

UNICEF - RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

En tant que co-coordonateur du Cluster Education et en collaboration avec le
Groupe Local de l'Education

Juin 2018

Table des matières

Acronymes et Sigles	4
Information de base.....	5
I - Introduction	6
II - Contexte de la République Centrafricaine	6
Contexte économique et social	7
La crise en RCA.....	7
III - Aperçu de la situation en éducation.....	8
Articulation avec le Plan d'action du Secteur de l'éducation et les autres interventions en cours	10
Stratégie du Gouvernement et du Cluster Éducation.....	13
Articulation des activités Urgence/Relèvement dans le cadre de cette proposition	14
IV - Description du projet soumis au PME	15
Processus de conception de la requête	16
Impacts socioéconomiques du projet.....	17
Les risques fiduciaires : analyse de l'expérience passée et mesures mises en œuvre	17
Les autres risques et les mesures de remédiation.....	19
Appropriation.....	19
Environnement et Garanties sociales	20
V - Les objectifs du projet	20
Objectif général :.....	20
Objectifs Spécifiques :.....	20
VI - Les composantes du projet.....	20
Composante 1. Améliorer l'offre scolaire et l'environnement d'apprentissage pour un meilleur accès à un enseignement préscolaire et primaire, y compris pour les enfants en situation les plus précaires (US\$ 2,53 millions)	20
Sous-composante I : Constructions scolaires.....	20
Sous-composante II : Approvisionnement en matériels scolaires.....	21
Sous-composante III : Redynamiser la demande d'éducation.....	22
Composante 2. Les enfants ciblés pendant les situations d'urgence, y compris ceux d'âge préscolaire ont accès à un service éducatif d'urgence inclusif et de qualité dans un environnement d'apprentissage sécurisé et protecteur (US \$ 1,27 million)	22
Sous-composante I : Paquet d'activités pour les enfants en situation d'Urgence (soutien aux activités du Cluster).....	22
Sous-composante II : Stock de contingence	24
Sous-composante III : Renforcement de la cellule d'urgence du MEPSTA	25
Sous-composante IV : Déclaration sur la sécurité dans les écoles.	26
Composante 3. Améliorer la qualité de l'enseignement préscolaire et primaire (US\$ 1.28 million).....	26

Sous-composante I : Formation et supervision des enseignants du fondamental 1.....	26
Sous-composante II : Formation des enseignants du Préscolaire et approvisionnement en matériels didactiques / Paiement de bourses pour les enseignants du préscolaire nouvellement recrutés	27
Sous-composante III : Approvisionnement des enseignants en matériels didactiques innovant	28
Composante 4. Améliorer la gouvernance du MEPSTA aux niveaux central et déconcentrés (US\$ 568,172)	29
Sous-composante I : Équipement du MEPSTA / Fonctionnement du STP et des CPR.....	29
Sous-composante II : Réalisation d’atelier divers	29
Sous-composante III : Radio Télévision Scolaire	30
Sous-composante IV : Système d’Information et de Gestion de l’Éducation (SIGE)	31
VII - Gestion du projet.....	31
VIII - Modalités et procédures de transferts de fonds.....	31
IX - Suivi et évaluation de la mise en œuvre du projet	32

Acronymes et Sigles

BM :	Banque Mondiale
CC :	Chef de Circonscription
CPR :	Centre Pédagogique Régional
ECD :	Early Childhood development (développement de la petite enfance)
EPT :	Éducation Pour Tous
ETAPES :	Espaces Temporaires d'Apprentissage et de Protection des Enfants
FAO :	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FMI :	Fonds Monétaire International
IA :	Inspection d'Académie
IDH :	Indice de Développement Humain
INRAP :	Institut National de Recherche et d'Animation Pédagogique
LTA :	Long-Term Agreement
ME :	Maîtres d'Enseignement
MEPSTA :	Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire, Technique et de l'Alphabétisation
ODD :	Objectifs de Développement Durable
OMD :	Objectifs du Millénaire pour le développement
PIB :	Produit Intérieur Brut
PNUD :	Programme des Nations Unies pour le Développement
PRCPCA :	Plan National de Relèvement et de Consolidation de la Paix en Centrafrique
PSE :	Plan Sectoriel de l'Éducation
PT :	Plan de Transition
PTF :	Partenaires Techniques et Financiers
RCA :	République Centrafricaine
RESEN :	Rapport d'État sur le Système Éducatif National
SIGE :	Système d'Information et de Gestion de l'Information
SNSE :	Stratégie Nationale du Secteur de l'Éducation
TDR :	Termes De Référence
UE :	Union Européenne
UNHCR :	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés

PROGRAMME D'APPUI AU PLAN DE TRANSITION DU SYSTÈME EDUCATIF CENTRAFRICAIN (PAPT)

SOUMIS AU FONDS DU PARTENARIAT MONDIAL POUR L'ÉDUCATION

POUR UN FINANCEMENT ACCÉLÉRÉ D'UNE PARTIE DE L'ALLOCATION INDICATIVE PME À LA
RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE SOUS FORME D'UN DON DE 6.32 MILLIONS DE DOLLARS US

Information de base

Entité de Gestion : UNICEF	Mme Christine MUHIGANA Représentante Tél : +236 70 55 02 05 / cmuhigana@unicef.org
Entité bénéficiaire : MEPSTA	Dr. Boubakar Moukadas Noure Ministre de l'Enseignement Primaire, Secondaire, Technique et de l'Alphabétisation Tél : +236 75 50 77 31 / tawro5@gmail.com
Instrument de financement	Don PME à la République Centrafricaine
Coût total du projet (y compris la gestion)	US\$ 6.32 millions
Objectif général du projet	Appui à la réalisation du Plan de Transition visant une amélioration et une diversification de l'offre d'accueil dans un système éducatif équitable et de qualité.
Populations cibles (Provinces de l'Ouham, l'Ouham Pendé, la Nana-Mambéré, la Ouaka, la Basse-Kotto, le Mbomou)	50,000 enfants inscrits dans le fondamental 75 à 100 écoles du fondamental 1 Les directeurs et certains enseignants de ces écoles 3,500 enfants nouvellement scolarisés en préscolaire 48,000 enfants en situation précaire 1,000 maîtres d'enseignement en formation 150 cadres du MEPSTA
Date de démarrage souhaitée	17 Septembre 2018
Date de clôture	16 Septembre 2019

I - Introduction

De 2015 à 2017, le Ministère de l'Éducation Primaire, Secondaire, Technique et de l'Alphabétisation (MEPSTA) et ses partenaires ont su démontrer leur capacité à mettre en œuvre le programme financé par les fonds du Partenariat Mondial pour l'Éducation (PME), dans 12 des 16 préfectures que compte la République Centrafricaine. Pendant ces 3 années de mise en œuvre du programme, le juste équilibre a constamment dû être trouvé entre la recherche de l'atteinte des cibles prédéfinies et la réponse à donner aux situations d'urgences, et cela dans des conditions sécuritaires souvent difficiles.

Au total, ce programme a permis à plus de 20% des enfants inscrits dans l'éducation primaire de jouir d'un meilleur environnement d'apprentissage. Cela s'est traduit par la réhabilitation de 113 écoles et la construction de 6 nouvelles écoles, l'approvisionnement en manuels scolaires pour 300,000 élèves, la formation de 1,050 maîtres d'enseignement (ME) et de 709 enseignants communautaires.

De plus, le financement PME a permis de soutenir le MEPSTA dans le renforcement de sa gouvernance, à travers les fonctions de planification, gestion, suivi et évaluation de son système éducatif.

Avec le soutien de la communauté internationale, la situation sécuritaire s'est sensiblement améliorée dans l'ensemble. On observe un frémissement quant à la résorption des fractures sociales, avec des effets positifs sur le secteur de l'éducation. Mais la pauvreté reste endémique avec une très forte proportion de la population n'ayant pas accès aux services sociaux de base. C'est ainsi que pas moins de 2 millions de centrafricains sont dans une situation d'insécurité alimentaire et 838 000 personnes (environ 1/5^{ème} de la population totale) en situation de déplacement. Parmi les populations affectées, les femmes demeurent la catégorie la plus touchée. Dans les zones rurales, 81% des femmes vivent dans la pauvreté, contre 69% des hommes.

Encore aujourd'hui, la RCA demeure fortement tributaire de l'appui de la communauté internationale dans la fourniture de l'essentiel des services sociaux de base à la population.

II - Contexte de la République Centrafricaine

La République Centrafricaine est un pays enclavé, situé au cœur de l'Afrique, couvrant une superficie de 623 000 km. La population de 4,9 millions d'habitants est répartie de manière inégale sur l'étendue du territoire, qui est divisé en 16 préfectures et 71 sous-préfectures. Le pays se caractérise par une grande diversité ethnique. Le Sangö est la langue officielle et nationale parlée sur l'ensemble du territoire. Environ 20% de la population vit dans la capitale Bangui.

La population centrafricaine est très majoritairement jeune. Ainsi, en 2012, 51,3% de la population avait moins de 20 ans et plus de 60% était âgée de moins de 25 ans. Le taux de croissance démographique a diminué et se situait en 2012 à environ 2%. La population est majoritairement rurale puisque le taux d'urbanisation n'atteint que 39%. Le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans reste élevé (environ 170,8 pour 1000 naissances vivantes). L'espérance de vie n'est que de 48 ans pour les hommes et de 51 ans pour les femmes. Le VIH constitue un défi majeur pour le pays, notamment en milieu urbain, avec un taux de prévalence chez les adultes de 15 à 49 ans de 4,6% en 2010. Ce taux est deux fois plus élevé chez les femmes (6,3%) que chez les hommes (3%).

Contexte économique et social

En dépit de la présence de nombreuses ressources naturelles (diamant, cobalt, or, uranium, bois) ainsi que d'importantes quantités de terres cultivables, la République Centrafricaine figure en haut de la liste des pays les plus pauvres, et se classe en dernière position sur 188 pays recensés par le PNUD pour l'Indice de développement humain (IDH). Ainsi, environ les deux tiers des centrafricains sont considérés comme pauvres.

L'évolution du PIB s'est montrée discontinue, de -4,6% en 2003 à +4,2% en 2007. Le niveau moyen de croissance économique ne parvient pas à générer une amélioration du niveau des revenus. La crise économique et financière de 2008 a eu une incidence négative sur l'économie centrafricaine et sur les exportations de la RCA, qui ont connu une baisse supérieure à 20% entre 2007 et 2008. La reprise amorcée en 2010 semblait se consolider avant le déclenchement de la crise. Selon les estimations de la Banque Mondiale et du FMI, en 2012 la croissance atteignait 4,1%, un taux supérieur à 2011 (3,3%). Cependant, les crises successives affectent l'ensemble des secteurs économiques, aggravant ainsi le phénomène de pauvreté. Les perspectives économiques du pays restent incertaines. Selon les prévisions d'octobre 2013 de la Banque Mondiale, la décroissance du PIB serait importante (-19,8%), en raison principalement de la crise.

Les conditions de vie sont difficiles et les populations ont un faible accès aux services sociaux de base, ce qui constitue un risque certain de déstabilisation pour le gouvernement. De plus, l'absence d'infrastructures routières, l'inaccessibilité de nombreuses localités, notamment en saison des pluies, ainsi que les problèmes d'insécurité enclavent, pendant plusieurs mois, les régions les plus éloignées de Bangui, en particulier les régions du Nord, du Nord-Est et de l'Est. Ces régions, n'étant pas dotées de réseaux bancaires et d'infrastructures sociales et publiques de qualité, sont délaissées par les commerçants et les agents de l'État. Cela favorise un sentiment d'abandon des populations et offre un terrain favorable à des soulèvements.

La crise en RCA

La RCA présente les caractéristiques d'un État fragile, marqué par un contexte politique et social difficile. Trois décennies d'instabilité, de crises politiques, de coups d'État à répétition et de mauvaise gouvernance ont engendré une insécurité généralisée sur l'ensemble du territoire, l'appauvrissement extrême de la population et une grande vulnérabilité. L'insécurité conduit continuellement à des déplacements forcés de populations, ainsi qu'à l'effondrement des institutions étatiques.

En 2012, plusieurs mouvements de rébellion du Nord se sont unis pour former une alliance, la Séléka, qui s'est emparée du pouvoir à Bangui après avoir pris le contrôle d'une grande partie du territoire national. La mainmise de cette alliance sur un certain nombre de ressources naturelles du pays a permis son financement de même que le développement d'une instabilité généralisée. Le coup d'état du 24 mars 2013, les violences ethniques et religieuses, les pillages, ainsi que les exactions commises sur les populations par les ex-rebelles de la Séléka et les milices d'auto-défense anti-balaka ont considérablement aggravé la situation précaire dans laquelle se trouvait déjà le pays.

En janvier 2014, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR) dénombrait 935 000 personnes déplacées depuis le coup d'État de 2013. Au début de l'année 2014 selon les Nations Unies, 2,2 millions de personnes dépendaient de l'aide humanitaire. La FAO estimait qu'environ 1,3 millions de personnes avaient besoin d'une aide alimentaire, mais l'instabilité et l'insécurité rendaient une grande majorité du pays inaccessible.

Les principaux acquis de la transition mise en place en 2013 sont la promulgation de la nouvelle constitution en mars 2016 consacrant la Sixième République et l'organisation d'élections présidentielles démocratiques et transparentes. Le retour à l'ordre constitutionnel s'est poursuivi avec l'organisation des élections législatives en avril 2016. Toutefois et malgré quelques progrès, la situation sécuritaire du pays reste fragile et il est peu probable qu'elle soit de nature à s'améliorer dans un futur proche. Des groupes armés conservent la mainmise sur les ressources naturelles du pays, menaçant la cohésion sociale et l'accès aux services de base. Ce contexte d'instabilité et d'insécurité justifie jusqu'à présent la présence prolongée des forces de maintien de la paix de l'ONU dans le pays.

En mai 2018, le Coordonnateur Humanitaire en République Centrafricaine alertait sur la situation du pays lors d'une session d'information aux Etats membres des Nations Unies. La crise humanitaire subie par le pays depuis cinq ans venait de connaître un regain de violence affectant des régions qui connaissaient antérieurement une relative stabilité, et où des projets pilotes de relèvement post-conflit commençaient à être développés, surtout dans le nord et le centre du pays. En avril 2018, le nombre de personnes déplacées est estimé à 670 000 et celui des réfugiés à 582 000, faisant que plus de 1,2 millions de Centrafricains, soit plus d'une personne sur quatre toujours déplacée interne ou réfugiée dans les pays voisins. Le Plan de Réponse Humanitaire de 2018 s'élève à 515,6 millions de dollars et qui vise à couvrir les besoins humanitaires de 1,9 million de Centrafricains. Les zones géographiques ciblées pour les programmes humanitaires sont les préfectures de l'Ouham Pendé, de la Ouaka, du Mbomou, du Haut Mbomou ; de la Mambere Kadei, de la Basse Kotto et de la Haute Kotto. Cependant la réponse n'a atteint que 8% des financements requis (38,6 millions de dollars) à ce jour¹. Pour le secteur de l'éducation, les besoins ont été évalués à 27.5 millions de dollars. Cependant, seulement 1,7 millions de dollars représentant 6% de cette estimation a pu être atteint.

III - Aperçu de la situation en éducation

Les crises sociopolitiques que la RCA a subies n'ont pas manqué d'avoir des conséquences négatives sur l'essor du secteur de l'Education et de la Formation. En particulier la crise de 2013, a eu des effets extrêmement négatifs sur le système qui se remettait des conséquences des crises entre 1996 et 2003. Les perturbations ainsi engendrées entre autres par l'insécurité, n'ont épargné aucune région, ni aucun sous-secteur.

En 2015, selon le rapport d'évaluation du Cluster Education, les taux d'inscriptions ont connu une chute de 6% par rapport à 2012 du fait que les écoles n'étaient pas fonctionnelles. Parmi les raisons du non fonctionnement, l'on note principalement l'absence d'enseignants (49% des cas), le déplacement des populations (31%), la destruction des locaux (21%) et l'insécurité (26%).

Le système éducatif centrafricain, déjà fragile avant 2012, continue de subir les terribles conséquences de la crise politico-militaire qui perdure depuis 2013 et qui limite fortement les opportunités d'apprentissage pour les enfants et jeunes, leur laissant à la merci des belligérants opportunistes. La quasi-totalité des préfectures en sont directement touchées avec comme conséquence la destruction et/ou perte des matériels scolaires et pédagogiques, la détérioration des infrastructures scolaires, le déplacement des enseignants qualifiés et l'absence de la présence des structures déconcentrées du MEPSTA. La crise a également aggravé l'inégalité entre les genres en ce qui concerne l'accès à l'éducation ainsi que la vulnérabilité des filles face à l'exploitation et aux abus. Les enfants centrafricains affectés par la crise

¹ <https://fts.unocha.org/appeals/651/summary>

courent un risque élevé d'abus et d'exploitation : recrutement dans des groupes armés, criminalité, exploitation et abus sexuels, mariages précoces, grossesse précoce

L'analyse conjointe des besoins humanitaires en Education d'urgence par les partenaires du Cluster a révélée qu'environ 500 000 enfants et adolescents (3-18 ans) sont en besoin d'assistance². Cette situation s'est vue aggravée par la recrudescence de conflits entraînant le déplacement d'environ 270 000 enfants en âge préscolaire et scolaire dont approximativement 116 000 sont rapportés en rupture scolaire³. 315 écoles sont actuellement rapportées fermées dont 20 attaquées/occupées. Ce qui porte à 81, le nombre total des cas d'attaques rapportés contre le système éducatif depuis 2017⁴. Bien que la scolarité soit gratuite en Centrafrique, la précarité des ménages dans les communautés hôtes et des retournés, fait qu'il leur soit difficile de s'acquitter des besoins de scolarité des enfants.

Ainsi, depuis la crise de 2013, plusieurs indicateurs ont enregistré des contreperformances préoccupantes, voire critiques. Ce qui a conduit à reconsidérer la situation en suspendant ou en observant une pause stratégique par rapport à des plans en cours (SNSE 2008-2020), et justifié l'élaboration et la mise en œuvre d'un Plan de Transition (PT) 2015-2017.

Ce dernier a bénéficié du soutien déterminant de Partenaires Techniques et Financiers (PTF) dont la coordination de la mise en œuvre était assurée par l'UNICEF, en sa qualité de chef de file du secteur Education, à cette période. Ce Plan visait à organiser le retour progressif vers un déroulement normal des activités scolaires, en particulier pour le cycle primaire, et un fonctionnement régulier du secteur, permettant de reprendre le chemin du développement. Trois objectifs spécifiques y étaient attachés :

- ✓ Accompagner le retour à un fonctionnement normal des scolarités en facilitant la transition entre les activités d'urgence et les conditions ordinaires d'enseignement ;
- ✓ Retrouver d'ici 2017 le niveau quantitatif et qualitatif des scolarités primaires et secondaires d'avant 2013 et les tendances au développement des scolarités que le pays avait atteintes avant la crise
- ✓ Mettre les autorités sectorielles en position de formuler de nouvelles prévisions sectorielles de long terme.

À l'occasion de la validation du Plan de Transition (PT) révisé en Novembre 2017, il est ressorti que malgré l'atteinte de certains résultats significatifs, plusieurs objectifs restaient à réaliser :

Pour l'accès, il s'agissait :

- d'améliorer les conditions d'apprentissage à travers la construction et la réhabilitation de salles de classe, de latrines, de points d'eau,
- de diversifier l'offre éducative à travers la mise en place de modèles alternatifs pour enrôler un plus grand nombre d'enfants.

En ce qui concerne la qualité, il s'agissait:

- d'accroître le recrutement et la qualification des enseignants,
- de renforcer le système de formation continue,
- d'améliorer la dotation de manuels scolaires et de matériels pédagogiques.

Pour le financement et la gouvernance, il s'agissait :

² Analyse des besoins Humanitaires conduits en Aout 2017

³ Chiffres obtenus par une analyse des données secondaires conduite par le COS du cluster Education, Mars 2018

⁴ Mécanisme de rapportage et de suivi des cas de violation grave contre le droit des enfants mis en place et fonctionnel en RCA

- de poursuivre le plaidoyer pour la mobilisation des ressources complémentaires, d'augmenter sensiblement la part du budget national,
- d'élaborer des textes réglementaires (réduction du taux de redoublements - régulation du processus d'affectation des enseignants),
- de renforcer le Système d'Informations de Gestion de l'Éducation (SIGE) et des mécanismes de suivi-évaluation,
- d'élaborer le RESEN.

Compte tenu de cette analyse et de l'élaboration d'un RESEN devant intervenir avant l'élaboration du nouveau Plan Sectoriel de l'Éducation (PSE) et sa mise en œuvre à partir de 2020, il a été décidé de prolonger le PT sur les années 2018 et 2019. Cette prolongation s'inscrit dans une période au cours de laquelle a été adopté le Plan de Renforcement et de Consolidation de la Paix en Centrafrique (PRCPCA) pour permettre une pérennisation des acquis. De plus, de nouveaux cadres de référence ont aussi été adoptés, à savoir les Objectifs du Développement Durable (ODD) et l'agenda 2063 de l'Union Africaine, comme la marque d'une priorité forte accordée à l'éducation et à la formation.

Même si la RCA n'a pas été en mesure d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), ni ceux de l'Éducation Pour Tous (EPT), tous les appuis apportés au secteur au cours de la période de transition contribueront à asseoir les bases de son développement durable.

Articulation avec le Plan d'action du Secteur de l'éducation et les autres interventions en cours

Les objectifs de cette demande de financement accéléré visent à répondre aux besoins identifiés dans le PT du MEPSTA. Pour cela, une attention particulière est accordée aux priorités évoquées précédemment et mises en avant pendant l'exercice de validation du PT révisé en novembre 2017.

Suite à l'expérience découlant de la mise en œuvre des programmes d'éducation du lendemain de la crise de 2013, les problématiques majeures ont fait l'objet de discussions entre les acteurs du secteur, notamment le dysfonctionnement des mécanismes de communication au sein du Ministère, les nombreux besoins non encore satisfaits, la faible collaboration entre certains partenaires d'exécution et les autorités éducatives locales. De plus, les revues du secteur ont permis progressivement d'harmoniser les approches des différents programmes, et plus particulièrement ceux soutenus financièrement par le PME et par l'Union Européenne. Ces deux programmes parfaitement complémentaires sur le plan géographique afin d'éviter toute forme de duplication, ont aussi fait converger leurs méthodes et stratégies de mise en œuvre, dans les domaines tels que la formation des enseignants, l'appui institutionnel, ou la coordination des partenariats.

À partir de 2018, ces deux programmes constitueront toujours les fers de lance de l'appui donnés au MEPSTA pour le relèvement du système éducatif, mais ils seront cette fois accompagnés d'une autre intervention, celle de la Banque Mondiale. Ces trois programmes seront soit complémentaires sur le plan de leurs lieux d'intervention, soit sur les activités sur lesquelles ils se concentreront. Les différentes réunions de travail qui ont eu lieu avec la task force du ministère ont notamment eu pour objet de s'assurer que les activités proposées dans le cadre de cette requête ne répèteraient pas des activités déjà engagées ou sur les autres programmes. À ce titre le processus de sélection des écoles qui seront bénéficiaires de ce fonds PME posera comme un préalable le fait de ne pas déjà être bénéficiaire d'un programme en cours, sur les mêmes activités. De plus, les écoles choisies n'auront pas déjà été bénéficiaires du programme PME précédent sauf pour raisons précises, invoquées éventuellement par le MEPSTA, par le biais de ses inspections d'académies.

La matrice compilée des interventions en cours dans le domaine humanitaire et éducation d'urgence compte 58 interventions, soit plus de trois fois le nombre de projets du volet relèvement. Il convient de noter que le budget total engagé est en revanche bien plus faible ; le montant alloué par projet l'est également.

Principaux Partenaires	Interventions	Montant (USD)	Activités	Zones d'interventions
Banque Mondiale	Relèvement	25,000,000	Construction et réhabilitation des infrastructures scolaires. Harmonisation de la formation initiale et de la formation continue des enseignants et revisitations du curriculum Mise en place d'une institution nationale de formation Encadrement pédagogique des enseignants pour augmenter leur efficacité dans l'enseignement Programme d'éducation alternative Appui au MEPSTA pour la gestion du secteur Appuyer les subventions aux écoles pour renforcer la gestion des écoles	Réhabilitation des infrastructures scolaires : Ombella-Mpoko, Mambere-Kadei, Ouham, Ouham-Pende, Ouaka, Bamingui-Bang, Vakaga, Basse Koto et Bangui. Education alternative : Mambere Kadei, Ouham Pende, Ouaka et Bangui Améliorer l'efficacité de l'enseignement (formation initiale et continue) + Renforcer les capacités du MEPSTA = couverture nationale
Union Européenne		24,402,711	Formation initiale et continue des enseignants et administratif, construction réhabilitation des écoles et appui institutionnel	1. Bangui 2. Ombella-MPoko 3. Kémo 4. Nana Gribizi 5. Bamingui 6. Bangoran
PME		17,970,553	Appuie au relèvement du système éducatif en Centrafrique : contractualisation des enseignants, recrutement de nouveaux enseignants, subventions expérimentales aux	1. Lobaye 2. Sangha-Mbaere 3. Mambere Kadei 4. Nana Mambere

			communautés pour la prise en charge des maîtres parents et suivi de l'expérience, la mise à niveau des maîtres parents dans les Centres Pédagogiques Régionaux, l'achat et la distribution des manuels scolaires ainsi que la dotation en matériels scolaires et kits pour enseignants dans toutes les sous-préfectures et communes du pays non couvertes par les autres programmes.	<ol style="list-style-type: none"> 5. Ouham Pendé 6. Ouham 7. Vakaga 8. Haute Kotto 9. Ouaka 10. Haut 11. Mbomou 12. Mbomou 13. 12. Basse-Koto
PAM		7,569,707	Création de cantines scolaires sur la base d'écoles sélectionnées pour 100 000 enfants cibles.	<ol style="list-style-type: none"> 1. Mambéré Kadéi, 2. Nana Mambéré, 3. Ouham, 4. Ouham-Pendé, 5. Nana Grebizi 6. Ouaka. 7. Quartiers difficiles de Bangui
AFD		7,329,500	Appui au renforcement des capacités du personnel administratif du MEPSTA sur base de la méthode ARCIE (action de renforcement de capacité identifiée et évaluée), réhabilite les infrastructures administratives des services centraux et déconcentrés à travers le projet PNEDU. Appuyer le développement des formations courtes et de l'apprentissage	<ol style="list-style-type: none"> 1. Bangui 2. Sibut 3. Nola
Montant total Relèvement		101,381,960		
Union Européenne		1,351,063	Sensibilisation des communautés pour une	Bangui

			gestion autonome afin de promouvoir l'éducation à la paix. Contribution des écoles à la consolidation de la paix à travers l'organisation des activités sportives et culturelles dans un espace récréatif.	
ECHO	Humanitaire / Éducation en Urgence	1,295,455	Appui à la réintégration des enfants déplacés dans les écoles ouvertes/ accessibles (participation des enfants a des activités extra-scolaires) Formation des Maitres-parent/enseignants en appui psycho social et pédagogie de base Suivi pédagogique des enseignants	Lobaye
ECW		1,246,152	Education en urgence/mise en place des ETAPES, offre éducative dans un environnement sur et protecteur.	1. Ouham 2. Kaga-Bandoro
PME		1,229,447	Appui à la restauration des fonctions administratives de base du MEPSTA, réhabilitation des locaux administratifs du MEPSTA, acquisitions d'équipements et formations des enseignants.	Kemo
Montant total Humanitaire / Éducation en Urgence		17,714,375		

Stratégie du Gouvernement et du Cluster Éducation

Le Gouvernement de la République Centrafricaine et le Cluster éducation s'accordent à assurer la continuité de l'éducation pour tous les enfants affectés par les crises humanitaires en RCA. Ces réponses éducatives visent notamment à faire participer les enfants déscolarisés et/ou non scolarisés, affectés par les crises humanitaires dans des activités d'éducation adaptées. Mais elles s'attachent également à prévenir les risques inhérents à un contexte de conflit tel que celui auquel est aujourd'hui confronté ce pays. Voici une liste non exhaustive de ces menaces qui planent au-dessus du secteur éducatif :

- la réduction significative de l'accès à l'éducation, limitant ainsi les possibilités de développement des enfants et de leurs apprentissages : on estime qu'au premier trimestre 2018 ce sont plus de 271,000 enfants qui sont affectés par les conflits, avec parmi eux 115,000 enfants du F1 qui se trouvent en rupture scolaire. 36,000 enfants n'ont quant à eux jamais eu accès à l'école.
- les abus et exploitations auxquels peuvent être confrontés les enfants.
- les attaques d'écoles par les groupes armés : depuis 2017, 78 allégations d'attaques contre les écoles ont été documentées. Environ 315 écoles sont rapportées fermées
- l'abandon de postes par les enseignants qualifiés qui fuient les combats dans les zones rurales. Ils sont ensuite remplacés par des maîtres-parents peu ou pas qualifiés, entraînant de fait une baisse du niveau d'apprentissage chez les élèves : les écoles publiques au Fondamental 1 (F1) comptent 61% de maîtres-parents.

Dans cette perspective, les interventions du premier semestre 2018 ont visé à appuyer les enfants déplacés sur les sites/localités de déplacement, ainsi que les enfants retournés mais se trouvant en rupture scolaire. Pour cela, la capacité des structures d'accueil scolaires est renforcée, et la protection des enfants dans les espaces d'apprentissage est priorisée, notamment grâce au soutien psychosocial d'enseignants formés à cet effet.

La présente proposition prévoit donc de renforcer ces actions dites d'éducation d'urgence, pour diminuer au maximum le temps de décrochage scolaire, lorsqu'il n'est pas possible de le supprimer. Car en effet il est régulièrement rappelé par le Cluster Education que l'état des financements actuels en RCA ne suffit pas pour répondre aux défis liés à l'urgence, ni à la mise en place des capacités de contingence nécessaires. Le financement accéléré du PME facilitera alors le maintien/retour à l'école d'environ 9,000 élèves, à travers la mise en place d'ÉTAPES et la fourniture de kits de contingence, dans un objectif d'accès équitable à des environnements d'apprentissages sains et protecteurs.

Articulation des activités Urgence/Relèvement dans le cadre de cette proposition

La stratégie triennale en développement au niveau du Cluster Education montre l'alignement et la complémentarité entre des activités d'Education en urgence et celle de relèvement. Cette stratégie qui s'aligne sur le Plan de transition et le RCPCA insiste sur le fait que tous les projets de relèvement doivent contribuer à combler le gap de financement de l'urgence.

Ce projet s'aligne avec la Stratégie du Cluster sur trois points essentiels :

1. Dans le ciblage des zones d'intervention : Le projet couvrira plusieurs préfectures dont l'Ouham, l'Ouham Pende, la Ouaka, la Basse Kotto et le Mboumou qui représentent les hotspots⁵ (zone de crise).
2. Dans le ciblage des bénéficiaires : Les centres urbains les plus touchés par le déplacement sont ciblés avec ce projet et les écoles ayant accueilli les enfants déplacés sont bénéficiaires. Donc grâce à ce projet les enfants déscolarisés et non scolarisés du fait de la crise auront une opportunité d'accéder à l'Éducation via des écoles d'accueil, des Etapes et ou autre intervention d'urgence. Des maîtres-parents seront formés en vue d'appuyer les écoles d'accueil, les Etapes et les classes de niveau préscolaire.
3. Dans le choix des activités organisées : Ce projet va énormément contribuer à la stratégie de l'Éducation en urgence à travers ses activités sur l'accès, la qualité et la gouvernance. Grâce à ce projet des écoles d'accueil seront réhabilitées, équipées et leurs enseignants formés ce qui

⁵ Zone d'urgence confère HRP et Stratégie Cluster

permettra un accès à une Education de qualité dans des structures saines, sécurisées et protectrices. Les structures de gouvernance du secteur de l'Education seront renforcées. Particulièrement, la cellule d'urgence qui se verra doter des moyens techniques et matériels pour le suivi de la réponse en contingence. Le renforcement de cette cellule permettra de mieux organiser les plans de contingence dans les Hotspots, en vue d'une coordination rapide de la réponse en cas d'urgence. Enfin, le projet apportera aussi une quantité substantielle de kits de contingence qui seront pré-positionnés en vue de répondre aux urgences émergentes dans différentes villes de la zone d'urgence.

Il est aussi important de préciser que l'essence même du Plan de Transition que cette proposition vise à appuyer est d' « Accompagner le retour à un fonctionnement normal des scolarités en facilitant la transition entre les activités d'urgence et les conditions ordinaires d'enseignement ».

Pour finir sur la question du lien entre les différentes activités d'urgence et celles de relèvement, il est à noter que la lettre du Ministre de l'Enseignement Primaire, Secondaire, Technique et de l'Alphabétisation, transmise par l'UE à la Directrice Générale du PME le 10 avril dernier, pour demander l'éligibilité à la procédure de financement accéléré, précisait que ce dernier permettra de favoriser la fourniture de services d'urgences ainsi que la couverture d'actions de reconstructions initiales en matière d'éducation.

On voit donc bien comment d'un point de vue de la stratégie que souhaite mettre en œuvre le MEPSTA pour ce retour à un fonctionnement normal, les activités d'urgence et de relèvement sont intimement liées et ne doivent pas être dissociées.

Ainsi, dans la proposition présentée, la composante urgence fait à la fois référence à la question de l'accès en lien direct avec les problématiques de l'urgence, et elle fait aussi référence aux urgences émergentes, celles qui parmi les plus récentes ont créé des situations de déscolarisation significatives sans réponse humanitaire, ou encore celles qui seront susceptibles de se produire au cours de la période d'utilisation du financement accéléré.

Ces 2 premières composantes d'urgence (urgence - accès, et urgences émergentes - protection) représentent 3,798,050 \$USD soit 67,3% de la totalité du montant des 4 composantes (5,643,416 \$USD). Les 2 autres composantes sont, elles, relatives à des activités de relèvement comme définies par la stratégie triennale du Cluster Éducation.

IV - Description du projet soumis au PME

De nombreuses concertations ont eu lieu avec les différentes directions générales du MEPSTA et les acteurs impliqués dans le secteur de l'éducation en RCA, afin de définir des composantes dont les contenus répondront aux priorités liées à la réponse à l'urgence d'une part, et au renforcement des bases indispensables à la construction d'un système éducatif de qualité d'autre part. Toutes les orientations données à ce programme offrent une partie de la réponse à apporter aux analyses découlant de la révision du PT. De manière plus spécifique, les propositions d'activités font référence à des cibles permettant l'atteinte de l'objectif de développement durable 4 (ODD4). Comme cela y est fait référence dans le PT, cette volonté est « inspirée par une vision humaniste de l'éducation et du développement fondée sur les

droits de l'homme et la dignité, la justice sociale, l'inclusion, la protection, la diversité culturelle, linguistique et ethnique, ainsi que sur une responsabilité et une redevabilité partagées ».

Les critères de sélection retenus pour le choix des interventions sont les suivants : (a) la cohérence avec les axes prioritaires du PT, la stratégie du Cluster Éducation, les programmes de l'UE et de la Banque Mondiale; (b) le degré de congruence avec la situation sécuritaire, d'accès, et humanitaire et de vulnérabilité de l'éducation de base, dans les différentes préfectures ; (c) la simplicité et l'exécution possible en 12 mois avec des impacts significatifs, tangibles et durables ; (d) la contribution à l'augmentation de l'accès prioritairement dans les écoles à forte population ; (e) la contribution à l'amélioration des apprentissages et des acquis des élèves, (f) les activités centrées sur l'enseignement primaire tout en développant la préparation à l'école en dernière année du préscolaire.

Processus de conception de la requête

La réunion du GLPE du vendredi, 25 mai 2018, a décidé de la désignation de l'UNICEF en qualité d'entité de gestion du financement accéléré du fonds du Partenariat Mondial pour l'Éducation (GPE) notamment des 20% d'allocation totale de 31,2 millions de dollars américains, soit environ 6 millions. Ce fonds sera disponible au cours du 3^{ème} trimestre 2018. Il revient à l'UNICEF de rédiger une requête de financement auprès du GPE pour la mise en œuvre du Programme Éducation développé dans le Plan de Transition 2018-2019.

Pour la préparation de la requête, demande a été faite au Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire, Technique et de l'Alphabétisation (MEPSTA), de désigner des experts pour la mise en place d'une « Task Force » afin de définir des objectifs et activités à réaliser pendant la période de disponibilité du fonds PME.

Ainsi, en plus des consultations en interne et des différentes réunions bilatérales que l'UNICEF a tenues avec entre autres, le Cluster Éducation et le Programme Alimentaire Mondial (PAM), un total de 4 réunions a eu lieu avec certains des principaux acteurs impliqués dans le secteur de l'éducation en RCA :

- La première réunion qui s'est tenue le 4 Juin a vu la participation des entités ci-dessous :
 - o La Fédération Nationale des Parents d'Elèves de Centrafrique (FNAPEC),
 - o Plan International comme représentant de la société civile
 - o L'Union Européenne en sa qualité de chef de file
 - o Le Cluster éducation
 - o Le Secrétariat Technique Permanent du Secteur de l'Éducation (STP-SE)
 - o Les Directeurs Généraux de l'INRAP et de la DGEPSP

Les trois réunions suivantes ont eu lieu avec la « Task Force » (UNICEF + MEPSTA), et avaient pour objectif d'adresser les priorités du Ministère auxquelles il serait possible de répondre en une année et de procéder aux éventuels ajustements nécessaires. Ces réunions qui ont eu lieu les 6, 8 et 20 juin 2018 ont permis d'améliorer le descriptif des activités et d'appréhender le juste équilibre dans l'attribution des fonds, aux différentes composantes du programme.

Enfin, les documents de projet ont été présentés une première fois le 3 août 2018 aux membres du GLPE, lors de leur réunion mensuelle dans les bureaux de l'Union Européenne, chef de file dans le secteur de l'éducation ; et une deuxième fois, le 10 août 2018 lors d'une session extraordinaire du GLPE pour

apprécier leur version finale, après la prise en compte des remarques et suggestions du PME et du Ministre de l'EPSTA.

Impacts socioéconomiques du projet

- ✓ Les communautés hôtes voient leurs capacités d'accueil augmenter et sont plus à même d'accueillir les enfants des communautés déplacées : construction de 120 ETAPES (moyenne de 75 élèves par ETAPE)
- ✓ La préparation et la réponse d'urgence dans le secteur de l'Education est renforcée et mieux coordonnée dans les communautés à risque.
- ✓ Les élèves dans les classes pléthoriques (100 et plus par classe) étudient dans de meilleures conditions grâce à la réduction du ratio élèves/classe : construction de 50 hangars modernes équipés en mobilier scolaires
- ✓ L'environnement d'apprentissage est amélioré et vise à augmenter la scolarisation des filles grâce à la construction de latrines et de points d'eau : constructions/réhabilitation de 70 blocs de latrines, et d'au moins 16 points d'eau (forages mécaniques et manuels) avec délivrance de kits de dignité à plus de 6,000 filles
- ✓ Plusieurs centaines d'emplois temporaires seront créés à travers les volets de construction des hangars modernes, des latrines et des forages.
- ✓ Plus de 5000 enfants parmi les plus démunis bénéficient de la cantine scolaire
- ✓ 1000 ME en formation sont appuyés financièrement à travers la délivrance de bourses mensuelles, et sont régulièrement supervisés en situation d'enseignement grâce au renforcement reçu par les Centres Pédagogiques Régionaux (CPR)
- ✓ La compétence des techniciens des centres de formation (CPR, ENS, ENI) et des directeurs des écoles encadrées par le projet est renforcée grâce à la délivrance de liseuses contenant plus de 1000 fiches pédagogiques
- ✓ L'accès à l'éducation préscolaire est offert pour plus de 3500 enfants âgés entre 4,5 et 5,5 ans qui bénéficieront d'une année de préparation avant d'intégrer le F1

Les risques fiduciaires : analyse de l'expérience passée et mesures mises en œuvre

Les procédures de suivi et d'assurance qualité HACT sont importantes et ont joué un rôle déterminant dans l'identification de signes d'alerte

Lors du programme PME précédent, il a été détecté un cas de fraude avec un partenaire. Les premières alertes ont été identifiées grâce à des visites programmatiques de terrain. L'usage de faux documents pour la justification des dépenses est souvent difficile à détecter pendant les « spot check » et les audits habituels, mais les soupçons qui peuvent apparaître à la suite de visites programmatiques de terrain doivent être suivis de recherches supplémentaires dans un délai raisonnable. Dans le cas de fraude détecté, le partenaire avait mis en place un système solide de détournement des ressources qui s'appuyait sur la fabrication de faux documents. Les documents apparaissaient comme remplis correctement, avec les autorisations requises, et les procédures semblaient avoir été suivies.

Le partage d'information entre les agences des Nations-Unies, incluant le renforcement de la politique de lanceur d'alerte qui peut permettre de gérer à temps les éventuels cas de fraude.

Les rumeurs existant parfois sur tel ou tel partenaire doivent être exploitées au mieux, en évaluant plus en profondeur les capacités et expériences passées du partenaire. De plus le renforcement de la politique de lanceur d'alerte d'UNICEF aidera à réduire les risques puisque les irrégularités identifiées pourront être confirmées par le recueil d'entretiens ou de témoignages avec les bénéficiaires. Ces fonctionnements sont maintenant systématisés dans le cadre d'un groupe HACT inter-agences, mené par l'UNICEF en RCA.

L'importance de mener des visites de terrain conjointes

Cela est particulièrement important au début de la mise en œuvre d'un programme pour expliquer clairement aux participants ce qu'ils sont en droit d'attendre du projet ; quand et comment le projet sera mis en œuvre, et pour insister sur l'importance du suivi des activités y compris en signant tous les documents de rapports ou autres bons de réception de matériels. Pendant la période de mise en œuvre du précédent programme, la région dans laquelle le cas de fraude s'est produit était la source de nombreuses tensions et l'insécurité grandissante en résultant a empêché les équipes d'UNICEF de pouvoir se rendre sur place pour des visites de suivi.

À cette époque, la politique de « Third Party Monitoring » n'était pas encore effective à l'UNICEF. Celle-ci est maintenant testée et permettra à l'UNICEF de contracter des cabinets d'audit pour aller faire à leur place des visites programmatiques et des spots checks dans les lieux où les employés de l'UNICEF ne peuvent pas se rendre.

Attacher encore plus d'importance à l'évaluation de la capacité des partenaires pendant le processus de sélection, particulièrement en ce qui concerne le travail de terrain

Le partenaire qui avait été choisi et qui s'est ensuite rendu coupable du cas de fraude avait déjà travaillé avec l'UNICEF à Bangui, dans le cadre de programmes précédents, ce qui rendait facile le suivi de ses activités par le partenaire. Dans le nouveau programme, il s'agissait de travailler très loin de Bangui et dans une zone d'insécurité ce qui rendait difficile tout contrôle de la délivrance effective des activités.

S'assurer que tous les postes des personnels sont pourvus, et surtout ceux affectés dans les bureaux de zone pour pouvoir suivre plus facilement les activités sur le terrain

Dans le cas mentionné avec ce partenaire, il se trouve que pendant de long mois la base de l'UNICEF se trouvait dépourvue de personnels en charge de l'éducation car la personne recrutée décéda quelques jours seulement avant de prendre son poste. Des efforts supplémentaires seront déployés par l'UNICEF pour s'assurer que des postes ne restent pas vacants trop longtemps, ou pour compenser ces manques, dans la mesure du possible, par des rotations de staff venus de Bangui.

Le renforcement des procédures :

- Etre en adéquation avec les procédures HACT et s'assurer que les partenaires les connaissent grâce à l'organisation régulière de formations
- Renforcer la politique de lanceur d'alerte
- Faire des audits préalables et des vérifications des expériences passées pour la sélection de partenaires
- Tester la politique de « Third Party Monitoring pour le cas où des zones seraient inaccessibles pour l'UNICEF

Les autres risques et les mesures de remédiation

Risques	Mesures d'atténuation du risque
Risque sécuritaire	La volatilité des conditions de sécurité en RCA oblige à revoir régulièrement les procédures visant à protéger les personnels, notamment pour ce qui relève de leurs déplacements sur le terrain. Pour cela, il est fait référence à la notion de criticité des programmes ⁶ .
Risque lié à la qualité des infrastructures	L'UNICEF dispose d'une Unité pilotée par un ingénieur en génie civil , et entièrement dédiée au suivi de la construction des ouvrages. Dans la poursuite du même objectif, des accords à long terme (LTA) ont également été signés avec des entreprises de construction et des entreprises de contrôle. Ces accords à long terme visent un triple objectif : - diminuer la durée des processus de sélection des entreprises ; - faire des économies d'échelle et - améliorer la qualité des infrastructures. De plus la Direction de Construction et d'Équipement du MEPSTA accompagnera l'UNICEF dans son rôle de contrôle de la qualité.
Risque de non-respect des délais	Pour un programme à réaliser dans les 12 mois en considérant le contexte de la RCA, certaines mesures devront être prises, surtout en ce qui concerne la construction d'ouvrages ou l'achat de grandes quantités de matériels. Pour cela, le nombre d'activités de ce genre à réaliser sera limité, et l'expérience d'UNICEF en RCA permettra d'évaluer les capacités des partenaires du secteur privé déjà bien connus.

Appropriation

Au cours des différentes activités développées dans le cadre du programme PME, l'implication forte des personnels du MEPSTA sera effective, tant au niveau central qu'aux niveaux déconcentrés. Des séances de travail communes seront régulièrement organisées avec les différentes directions du MEPSTA et les partenaires, pour s'assurer de l'appropriation des activités mises en œuvre. Les personnels du MEPSTA dans leur rôle de leader seront accompagnés par l'UNICEF, pour une recherche permanente de l'amélioration de la qualité de l'éducation.

Pour ne prendre que l'exemple du paiement des bourses aux 1,000 maîtres d'enseignement en formation, ces approches permettront d'une part, de limiter les risques d'être confronté à des difficultés connues dans le passé et ayant trait à la traçabilité des fonds ; et d'autre part, une appropriation des processus par les

⁶ Il s'agit d'un cadre commun des agences de l'ONU pour la prise de décision qui relève d'une approche structurée et systématique assurant que les programmes critiques sont mis en œuvre à des niveaux de risque acceptables

agents de l'État, en soulignant l'aspect de redevabilité, et dans une perspective de pouvoir reproduire un processus similaire à l'avenir.

Environnement et Garanties sociales

Les impacts sociaux et environnementaux négatifs qui seraient associés à la construction des salles de classes et aux infrastructures d'eau et d'assainissement sont minimales. Les activités de construction ne sont pas étendues et seront principalement dans des écoles existantes et sur des sites spécifiques. En conséquence les activités de génie civil sur l'environnement sont gérables à un niveau acceptable. Il n'existe pas de problèmes relatifs à l'acquisition des terres du fait qu'elles sont du domaine national et que toutes les interventions sont sur domaine public. Les questions d'environnement et d'impact social sont intégrées dans tous les cahiers de charges de l'UNICEF relatifs au génie civil. Les infrastructures à construire se feront sur la base de l'expérience de l'UNICEF dans le programme de l'UE, à savoir : (a) constructions de hangars modernes en briques et structures en fer. Le bois pour le mobilier scolaire sera extrait localement, le bois étant une des ressources naturelles principales en RCA.

V - Les objectifs du projet

Objectif général :

Appui à la réalisation du Plan de Transition visant une amélioration et une diversification de l'offre d'accueil dans un système éducatif équitable et de qualité.

Objectifs Spécifiques :

- 1) L'accès à l'éducation dans un environnement d'apprentissage protecteur est facilité pour les enfants d'âge préscolaire et du cycle primaire, notamment pour les filles et pour les enfants en situation précaire
- 2) Des systèmes de formation initiale et continue des enseignants et des cadres de suivi pédagogique, ainsi que des supports didactiques innovants améliorent sensiblement la qualité de l'éducation
- 3) Une meilleure gouvernance financière, administrative et pédagogique est rendue possible grâce au renforcement des outils de gestion, de suivi et d'analyse du MEPSTA

VI - Les composantes du projet

Composante 1. Améliorer l'offre scolaire et l'environnement d'apprentissage pour un meilleur accès à un enseignement préscolaire et primaire, y compris pour les enfants en situation les plus précaires (US\$ 2,53 millions)

Sous-composante I : Constructions scolaires

Objectif

Cette sous-composante a pour but de mettre les enfants dans un meilleur environnement physique d'apprentissage. En considérant l'accroissement du nombre des enfants inscrits à l'école et les mouvements de population liés au conflit, la plupart des écoles sont en déficit de salles de classe. De plus, le secteur public compte un total de 2801 écoles au niveau du F1, alors que dans le même temps seules 242 écoles sont pour les niveaux préscolaires. Pour répondre à cette situation, le projet prévoit la construction de 50 hangars modernes et de 100 salles destinées aux enfants du préscolaire.

D'autre part, le projet cherchera à combler en partie un autre déficit important, à savoir celui lié aux structures d'eau, d'assainissement et d'hygiène (*WASH in School*). Car en effet, le dernier PT souligne que seuls 21% des établissements du F1 disposent de point d'eau, et la présence de latrines dans les écoles est aussi très en-dessous des besoins.

Description et mise en œuvre

Cette sous composante est composée de (a) la construction de nouvelles salles de classes hangar, (b) de salles de classes de classe préscolaires semi-permanentes sous tente, et (c) d'infrastructures WASH. Les salles dites «hangars» sont des salles de classe fonctionnelles et équipées en tables bancs, bureau du maître et tableau noir, mais sans fenêtre ni porte afin de réduire les coûts et le temps de construction. Ces salles de classes sont basées sur de nombreuses expériences passées réussies dont le programme financé par l'UE en RCA au cours des deux dernières années.

Les salles préscolaires seront construites dans les écoles où il n'y a aucune classe de ce type. La priorité sera alors de scolariser les enfants qui auront entre 4 ans et demi et 5 ans et demi, soit le dernier niveau de classe avant l'entrée en 1ère année du F1. Ces salles seront en réalité des tentes UNICEF qui seront assemblées sur une chape en béton préalablement construite. Dans les cas où ces tentes ne pourraient être installées à l'abri du soleil, des structures en bois seraient installées autour d'elles pour tendre des bâches et créer ainsi de l'ombre artificiellement. Enfin, la création de ces classes de préscolaire prévoira de les équiper de mobiliers adaptés aux enfants, à savoir de petites tables rondes et de petites chaises. Un approvisionnement en tableau noir complètera également ces salles.

La réalisation de ces ouvrages sera principalement sous la responsabilité des partenaires de mise en œuvre de l'UNICEF qui ont déjà réalisé des hangars dans d'autres programmes. Elle sera sous le contrôle du MEPSTA et de la cellule construction de l'UNICEF, qui auront un droit de regard sur les entreprises de construction choisies.

Pour ce qui est de l'aspect WASH in School, la stratégie choisie visera particulièrement à cibler les filles et cherchera à augmenter leur proportion et la participation à l'école. Car les filles demeurent moins scolarisées que les garçons et ceci à tous les niveaux d'enseignement. Si dans le préscolaire elles représentent 51% des effectifs, au F1 l'indice de parité en matière d'accès est de 0,83. Ainsi, là où les blocs de latrine seront construits, des kits de dignité seront systématiquement distribués aux filles qui en auront besoin. Des points d'eau seront aussi construits soit sur la base de puits améliorés soit par des forages dans les régions où cette méthode sera la seule option possible. La question de ces infrastructures WASH sera gérée par la Section WASH de l'UNICEF qui travaillera avec ses partenaires habituels pour suivre le plan d'action décidé par le STP, en lien avec les différentes Inspections d'Académie concernées par ces activités. Au total, 70 blocs de latrines à 3 cabines seront réhabilités/construits et 16 forages seront construits aux endroits où ils s'avèreront le plus nécessaire.

Sous-composante II : Approvisionnement en matériels scolaires

Objectif

À travers le déroulement de cette activité, l'objectif sera de fournir des kits scolaires aux élèves. Cela se fera dans le cadre de la réponse aux urgences. L'autre objectif sera d'équiper les salles de classes qui manquent de tables-bancs parmi les écoles ciblées par le projet. Les écoles seront toutefois priorisées en

fonction du ratio élèves-tables-bancs existant et de leur qualité. L'approvisionnement en mobiliers scolaires se limitera à ces tables-bancs destinés aux élèves et aux chaises et bureaux pour les enseignants.

Description et mise en œuvre

Pour ce qui relève de la délivrance des kits, elle sera réservée aux élèves les plus vulnérables, à savoir ceux qui en auront le plus besoin à l'approche de la rentrée scolaire 2019-2020. Les autres kits seront des stocks de contingence pré positionnés dans des lieux stratégiques de la RCA et destinés à répondre aux éventuelles crises au cours de l'année 2019.

Deux options seront envisagées pour l'achat de tables-bancs et de chaises avec bureaux, c'est à dire celle de requérir à un appel d'offre avec l'équipe Approvisionnements de l'UNICEF depuis Bangui, ou avec des appels d'offre aux niveaux déconcentrés avec les partenaires ONG et en favorisant l'attribution des marchés aux usines des formations professionnelles en menuiserie quand elles existent. Un total de 4500 tables-bancs sera réalisé en bois rouge, facilement trouvable localement, et d'une grande qualité pour l'assurance d'une bonne longévité des mobiliers. Enfin une attention particulière sera apportée aux finitions pour que toutes les pièces soient poncées et vernies correctement évitant ainsi tout risque d'échardes pour les enfants.

Sous-composante III : Redynamiser la demande d'éducation

Objectif

Cette sous-composante vise à renforcer la demande en termes de scolarisation en particulier pour les familles les plus vulnérables, et en particulier pour les filles. L'objectif est d'augmenter le taux de scolarisation actuel en sensibilisant les familles à l'importance de scolariser les enfants, mais aussi en fournissant aux enfants présents à l'école un repas, comme une manière de soulager économiquement les familles.

Description et mise en œuvre

Cette sous composante comprend en fait trois volets visant l'allègement des charges familiales à savoir : a) les cantines scolaires, et b) les kits d'hygiène pour les filles (point déjà évoqué précédemment) et c) les campagnes de sensibilisation, notamment par le biais de la radio scolaire, pour inciter les parents à scolariser leurs enfants.

Les activités de provision de repas dans les écoles seront exécutées en synergie avec le programme du PAM. Au total, plus de 2500 élèves bénéficieront du Programme sur la base des critères de vulnérabilité du PAM. Les cantines scolaires seront exclusivement de type endogène, c'est-à-dire reposant à 80% sur de la production de produits locaux. En ce sens, elles ne seront possibles que dans certaines zones à terres arables.

Les distributions des kits de dignité aux filles, seront réalisées par les ONG après qu'elles aient été achetées en grande quantité par la section Approvisionnements de l'UNICEF.

Une organisation de la société civile sera aussi sollicitée pour intervenir auprès des associations de parents d'élèves pour sensibiliser les parents des enfants non scolarisés.

Composante 2. Les enfants ciblés pendant les situations d'urgence, y compris ceux d'âge préscolaire ont accès à un service éducatif d'urgence inclusif et de qualité dans un environnement d'apprentissage sécurisé et protecteur (US \$ 1,27 million)

Sous-composante I : Paquet d'activités pour les enfants en situation d'Urgence (soutien aux activités du Cluster)

Objectif

Pour cette sous-composante, il s'agira :

- D'assurer la survie des filles et des garçons (3-18 ans) affectés par la crise à travers l'accès équitable à des environnements d'apprentissage sains et sécurisés.
- De renforcer la protection des filles et des garçons (3-18 ans) déscolarisés suite à la crise à travers l'accès à une éducation alternative de qualité adaptée aux besoins (ETAPES).
- De protéger les droits des filles et des garçons affectés par la crise contre les menaces immédiates et futures, grâce à l'accès à l'éducation à la paix et grâce au renforcement de l'adaptation psychosociale.
- D'assurer l'intégration des enfants déplacés dans les écoles fonctionnelles accessibles dans leur zone de déplacement.

Le but de cette activité sera de supporter 9000 enfants en situation d'urgence, dans les régions de l'Ouham, l'Ouham-Pende, la Nana-Mambere, la Ouaka, la Basse-Kotto, et le Mbomou. Un kit de matériels scolaires sera attribué à chaque enfant qui bénéficiera dans un ETAPE pendant 3 mois avec un enseignant qui sera qualifié et formé en soutien psychosocial.

Description et mise en œuvre

L'éducation en situation d'urgence consistera à mettre en place des mécanismes afin :

1. d'assurer une offre éducative d'urgence en faveur des enfants en rupture scolaire suite à la crise, à travers la mise en place des espaces temporaires d'apprentissage sécurisés et protecteurs dans les sites de déplacement, afin de prévenir les risques qui menacent ces derniers tels que la fréquentation des endroits dangereux qui les expose à l'enrôlement dans les forces et groupes armés. Il s'agira également de renforcer les capacités d'accueil des écoles des communautés hôtes, afin de répondre à la pression exercée par la présence des enfants déplacés dans un premier temps, et pour réduire le ratio élèves par salle de classe dans un second temps. Ainsi, des Espaces Temporaires d'Apprentissage et de Protection de l'Enfant (ETAPES) seront mis en place dans les zones où l'offre scolaire est indisponible et plus particulièrement dans les sites des déplacés. Ces ETAPES sont des structures en matériaux non durables qui sont mises en place pour accueillir et maintenir à l'école les enfants déscolarisés, suite à un conflit ou à un déplacement. Ces structures n'ont pas vocation à être maintenues et il est prévu de réintégrer les enfants dans les écoles formelles dès que celles-ci sont ré-ouvertes. Chacun de ces ETAPES sera équipé d'un tableau, de 25 tables bancs pour pouvoir accueillir 75 élèves prévus, et d'un bureau avec chaise pour l'enseignant. Des maîtres parents y seront affectés après avoir reçu une formation de 6 jours, axée sur les contenus d'enseignements, la pédagogie et le soutien psychosocial. Ces maîtres-parents toucheront aussi mensuellement des primes de 35,000XAF.
2. D'offrir une opportunité de mise en place de classes préscolaires dans chaque ETAPE, afin d'assurer l'encadrement des enfants de 3 à 5 ans d'âge, pour leur préparation à l'entrée de la première année du F1. Les encadreurs du préscolaire seront identifiés dans la communauté avec l'appui des membres du comité local de suivi des activités et formés par les inspecteurs du MEPSTA sur la pédagogie de la petite enfance et sur l'appui psychosocial. Des kits ECD sont distribués pour permettre aux encadreurs de bien assumer leur fonction. Ces salles seront également équipées de mobiliers adaptés aux enfants de cet âge, à savoir de petites tables rondes et de petites chaises. Un approvisionnement en tableau noir complètera également ces salles.

La réalisation des ETAPES sera sous la responsabilité des partenaires de mise en œuvre de l'UNICEF qui ont déjà réalisé ce travail dans d'autres programmes. Elle sera sous le contrôle du MEPSTA et de la cellule construction de l'UNICEF, qui auront un droit de regard sur les entreprises de construction choisies.

3. de contribuer à la réduction des risques liés aux abus sexuels et aux différents types d'exploitations, à l'usage de la drogue, aux crimes et autres comportements à risques. Cela se fera à travers des activités de sensibilisation des pré-adolescents et adolescents, organisées deux fois par mois sur les thèmes en lien avec les changements physiologiques et comportementaux, la dissémination d'informations sur la prévention des maladies et des épidémies, l'éducation à la paix, la santé reproductive, et les IST/VIH SIDA.
4. d'apporter un appui psychosocial et de contribuer à la réduction du stress post traumatique et psychologique des enfants affectés par les conflits. Des maîtres parents, encadreurs du préscolaire et encadreurs des cours d'alphabétisation et des compétences de la vie courante seront formés sur le module psychosocial. Cela leur permettra de soutenir les enfants qu'ils encadrent à travers des activités expressives et récréatives, qui permettront à ces enfants de se détresser et de recouvrer un certain équilibre psychosocial. Dans l'éventualité où il y aurait des cas très sévères, ces encadreurs formés seront en mesure de les repérer et de procéder à leur référencement dans les structures spécialisées.

Toutes ces interventions seront accompagnées d'infrastructures WASH incluant la disponibilité de l'eau potable à travers la mise en place/ réhabilitation de points d'eau ou la distribution d'aquatabs pour rendre l'eau potable, l'assainissement de l'environnement d'apprentissage et des activités de promotion de l'hygiène. Des activités spécifiques seront organisées pour assurer la participation effective des filles et leur maintien dans le programme notamment la distribution de kits de dignité et la formation des adolescents et adolescentes en santé de la reproduction et VIH pour apporter une part de solution aux problèmes des grossesses précoces et de contamination.

Enfin, voici ci-après un aperçu des critères de sélections des bénéficiaires pour ces interventions d'urgences.

Pour les interventions dans les sites des personnes déplacées :

- Enfant IDP en âge préscolaire ;
- Enfants IDP en âge du fondamental 1
- Enfants IDP ayant dépassés l'âge scolaire pour être intégré dans les cours d'alphabétisation.
- Les enseignants déplacés et les personnes qui ont du niveau qui seront recrutés pour l'encadrement des élèves dans les ETAPE.
- Comité local de suivi des activités éducatives.

Pour les interventions dans les localités qui accueille les personnes déplacées :

- Enfant IDP en âge préscolaire ;
- Enfants IDP en âge du fondamental 1
- Enfants IDP ayant dépassés l'âge scolaire pour être intégré dans les cours d'alphabétisation.
- Tous les enfants des écoles qui accueillent les élèves déplacés ;
- Les enseignants des écoles d'accueillent et des enseignants déplacés.
- L'APE des écoles d'accueillent

Sous-composante II : Stock de contingence

Objectif

Avoir des kits destinés aux écoliers prépositionnés dans des lieux stratégiques, pour pouvoir les distribuer dans les meilleurs délais en cas de crise

Description et mise en œuvre

Il s'agira pour l'UNICEF d'acheter des kits individuels pour 48,000 écoliers. Ces kits seront ensuite prépositionnés dans des lieux décidés en concertation avec le Cluster et la cellule Urgence du MEPSTA. Ils bénéficieront à des enfants en situation de déplacement ou à des retournés, ainsi qu'à des enfants des communautés hôtes.

Sous-composante III : Renforcement de la cellule d'urgence du MEPSTA

Objectif

Accompagner le MEPSTA (Via sa cellule d'Urgence) dans le processus d'institutionnalisation de la gestion de l'éducation en situation d'urgence et son intégration effective dans le programme pays à travers un appui technique (de proximité) et financier. La finalité sera de permettre aux filles et aux garçons ciblés durant les situations d'urgence par le secteur d'avoir accès à un service éducatif d'urgence inclusif et de qualité, dans un environnement d'apprentissage sûr et protecteur.

Description et mise en œuvre

Le processus d'institutionnalisation de l'éducation en situation d'urgence a commencé avec la Décision ministérielle du 15 Mars 2017, modifiée par une décision du 8 mai 2017 portant création de la Cellule d'urgence du MEPSTA. La mission de la Cellule est d'assurer l'accès et l'accessibilité à une éducation d'urgence et de qualité dans un environnement protecteur pour tous les enfants (filles et garçons) de 3 à 17 ans, affectés par les ruptures scolaires du fait des crises.

Des TDRs de la Cellule ainsi qu'un plan d'actions annuel ont été élaborés et sont en cours de mise en œuvre. Ainsi, un point focal d'urgence a été identifié dans chacune des 8 IA. Pour une efficacité dans l'action, un mapping des capacités a été développé et il s'est avéré une nécessité urgente de renforcement des capacités des partenaires de la Cellule d'urgence, y compris les points focaux dans les principales thématiques de l'éducation en situation d'urgence. Une stratégie de préparation et de réponse à l'urgence est en cours d'élaboration. Elle prévoit 1) de redynamiser les points focaux d'urgences au niveau des IA et des circonscriptions scolaires, afin de pouvoir mettre en place un mécanisme efficace de collecter et de partage des alertes sur l'impact des crises/conflits sur le système éducatif, 2) de mettre en place un stock de contingence dans chaque IA pour une réponse rapide en termes de disponibilité des matériels, 3) de veiller à l'intégration de l'éducation en urgence dans les textes fondamentaux du MEPSTA (Plan de transition, RESEN, programmes avec les partenaires), 4) développer des partenariats en interne avec la Coordination nationale de l'Urgence gérée par le Ministère des Affaires sociales, et à l'extérieur avec les pays ayant accueilli les réfugiés centrafricains sur leurs sols ou d'autres pays avec qui il est possible de faire des échanges d'expériences. Aussi, pour l'appropriation, la mise en œuvre, et le suivi/évaluation de la stratégie, il sera nécessaire de renforcer en amont les capacités des partenaires du MEPSTA au niveau des IAs et des circonscriptions scolaires et national.

En clair, des renforcements de capacités cognitives et opérationnelles seront assurées à l'endroit des acteurs du MEPSTA basées sur la mise à jour des outils de travail (fiches d'évaluations, de suivi/évaluation de la situation, de suivi/évaluation des interventions d'urgence et de transition, de matériels de supervision et de communication etc.) nécessaires permettant le partage rapide des alertes avec le niveau central et le lancement des premières interventions, couplées à des évaluations sectorielles approfondies. Ces renforcements de capacités s'avèrent très pertinents et permettront au gouvernement de s'engager à offrir des opportunités d'éducation adaptées aux besoins des enfants en rupture scolaire. Suite à ces formations, le MEPSTA sera aussi en mesure de proposer des programmes de rattrapage pour des enfants en dehors du système éducatif, en particulier ceux affectés par les crises, à travers la promotion des programmes alternatifs spécifiques, ainsi que des mesures et dispositions administratives d'intégration et de réintégration adaptées au contexte du pays. Ces modèles d'éducation alternative pour adolescents et jeunes non scolarisés, déscolarisés, associés aux groupes et forces armés et enfants à besoins spécifiques auront pour finalité d'inciter et de garantir l'éducation pour tous les enfants, la réalisation de leurs droits

à l'éducation et ce quelle que soit leur situation (enfants déplacés enclavés, réfugiés et/ou enfants affectés de la communauté hôte).

Sous-composante IV : Déclaration sur la sécurité dans les écoles.

Objectif

Apporter un appui au gouvernement centrafricain dans la mise en œuvre de la déclaration sur les écoles sécurisées.

Description et mise en œuvre

En lien avec son mandat, l'UNICEF est engagé au côté du gouvernement afin de mettre le droit à une éducation de qualité au centre des actions humanitaires, car l'éducation transforme les vies et elle est au cœur de sa mission est de contribuer à bâtir la paix, éradiquer la pauvreté et promouvoir le développement durable.

En tant qu'agence des nations unies co-lead du mécanisme de surveillance de six violations graves commises envers les enfants, l'Unicef avec l'appui de ses partenaires sont à pied d'œuvre pour assurer le rapportage et le suivi des écoles occupées ou attaques sur l'ensemble du territoire. En réponse, l'UNICEF met en place des programmes d'urgence et de redressement du système éducatif dans le pays. Aussi, sur cet axe d'intervention, le financement du PME permettra à l'UNICEF de travailler en partenariat avec les acteurs du secteur : 1) à une large diffusion de la déclaration sur les écoles sécurisées ; 2) à ce que les écoles et les universités en fonctionnement ne soient en aucune façon utilisées par les forces combattantes et les parties à un conflit armé ou en appui à l'effort militaire ; 3) à ce que les parties à un conflit armé ne recourent pas à la force, ni offrir des incitations aux administrateurs de l'éducation afin de faire évacuer les écoles et les universités pour que celles-ci puissent être mises à disposition pour utilisation de l'effort militaire (cf. document sur les lignes directrices). Cette action se fera au niveau stratégique et aussi au niveau opérationnel dans les IA et dans les circonscriptions scolaires avec l'implication de toutes les parties prenantes dont les communautés à travers leurs leaders. Bien qu'elle soit d'envergure nationale dans le cadre de la prévention, cette action va se concentrer sur les préfectures d'urgence et les acteurs qui y sont. Une étude sur la perception de la sécurité à l'école sera menée dans ces 7 préfectures de la zone d'urgence.

Composante 3. Améliorer la qualité de l'enseignement préscolaire et primaire (US\$ 1.28 million)

Sous-composante I : Formation et supervision des enseignants du fondamental 1

Objectif

Cette sous-composante vise principalement à rehausser le niveau de performance des enseignants et particulièrement ceux qui sont en formation initiale (ceux en stage dans les classes et ceux en première année de contractualisation).

Les conseillers pédagogiques et Chef de secteurs recevront une somme mensuelle au niveau de chaque CPR, pour leur permettre de superviser régulièrement ces enseignants.

Description et mise en œuvre

Cette sous composante comprend trois volets : (a) formation initiale des (ME) du F1 ; (b) formation continue des enseignants du F1 ; (c) suivi et encadrement pédagogique des enseignants.

La formation initiale de 2 cohortes d'enseignants : le MEPSTA souhaite progressivement inverser la proportion des maîtres-parents par rapport aux maîtres d'enseignement, afin de rendre ces derniers largement majoritaires. Au cours du dernier programme du PME il a donc été décidé de recruter 3 cohortes de 500 enseignants et d'assurer leur prise en charge pendant les 3 premières années (les 2 années de formation et la première année de contractualisation), à la suite desquelles le MEPSTA s'est engagé à les prendre en charge. Cet engagement du MEPSTA a été réitéré fin 2017 auprès de l'UE avant que celle-ci n'accepte de financer la première année de la troisième cohorte. La première cohorte qui avait commencé sa formation en janvier 2016 sera alors prise en charge par le MEPSTA dès la rentrée scolaire 2018-2019. Il restera donc pour cette même année scolaire les 2 cohortes suivantes à financer, à savoir la troisième année de la deuxième cohorte (recrutée en janvier 2017) et la deuxième année de la troisième cohorte (recrutée en juin 2018). Afin de faire bénéficier à ces enseignants d'une expérience solide en situation d'enseignement dès le début, ils seront observés/évalués au moins trois fois au cours de l'année scolaire par les formateurs du CPR.

Pour ce qui relèvera de la formation continue d'environ 600 enseignants, elle bénéficiera à tous les enseignants des écoles ciblées (maîtres-parents et maîtres d'enseignement confondus), qui pourront ainsi parfaire leurs techniques pédagogiques pendant 6 jours.

Cette activité de formation continue est indispensable pour renforcer les capacités des enseignants déjà en poste et qui enseignent dans des conditions souvent extrêmement difficiles (moyenne de 92 élèves par classe dans le fondamental 1). L'option retenue sera de faire une formation condensée en 6 jours, et ce pour 2 raisons essentielles :

- Celle liée au fait que le MEPSTA ne souhaite pas utiliser trop de ressources à la formation des maîtres-parents
- Celle liée au fait que les formations de 35 jours prévues dans les programmes précédents ne pouvaient se réaliser que pendant les vacances scolaires d'été, perdant ainsi le bénéfice de toute une année scolaire lorsque le programme ne pouvait pas commencer avant ces mêmes vacances, ce qui est le cas du PME.

Ces enseignants bénéficieront aussi d'un suivi dans leur classe, alors qu'ils seront en situation d'enseignement, au moins une fois au cours de l'année scolaire, par les chefs de secteur. Les supervisions d'enseignants reposeront sur l'utilisation d'outils de suivi pédagogiques conçus ou améliorés en collaboration avec l'INRAP au cours du programme PME précédent. Ces outils auront le double rôle de rendre compte de la performance des enseignants et de justifier des fonds utilisés pour ces supervisions.

Sous-composante II : Formation des enseignants du Préscolaire et approvisionnement en matériels didactiques / Paiement de bourses pour les enseignants du préscolaire nouvellement recrutés

Objectif

Puis, le programme ciblera également une centaine d'enseignants du préscolaire qui enseigneront dans les classes de ce niveau que le projet prévoit de construire.

Description et mise en œuvre

La situation du préscolaire, déjà préoccupante avant la crise, a considérablement reculé avec les perturbations récurrentes que connaît la République Centrafricaine. Avec l'insécurité généralisée, les parents préfèrent garder auprès d'eux les tout-petits, au lieu de les inscrire dans des centres préscolaires parfois éloignés de plusieurs kilomètres qu'ils ne peuvent pas parcourir. De 4% en 2012, le taux net de

préscolarisation est chuté à 3% en 2016, mais recommence à remonter progressivement. Par manque de structure de formation des enseignants du préscolaire, très peu d'encadreurs sont formés et disponibles pour la prise en charge éducative des enfants de 3 à 5 ans. D'autre part, les centres préscolaires n'existent que dans les préfectures et sous-préfectures, ou la plupart sont ouverts dans des écoles privées. Les grandes agglomérations rurales ne disposent pas de centres préscolaires et le pays n'a pas développé une politique d'éducation du jeune enfant ni une stratégie de préscolarisation.

Il s'agira donc dans le cadre de ce projet de s'attacher au développement de trois volets : (a) d'une part de d'assurer la formation des enseignants du Préscolaire nouvellement recrutés dans les classes de préscolaires créées par le projet et, (b) de les pourvoir des guides pédagogiques pour la grande section; et d'autre part (c) de fournir un kit préscolaire dans chacune des classes créées.

Également, le projet prévoira de permettre la délivrance de bourses aux 100 enseignants maîtres-parents du préscolaire, après qu'ils auront été sélectionnés et formés. Cela permettra de stabiliser la présence de ces enseignants à leur poste la première année et de convaincre aussi les parents de maintenir leurs enfants dans ces classes.

Sous-composante III : Approvisionnement des enseignants en matériels didactiques innovant

Objectif

Le but dans le développement de cette sous composante sera de doter les directeurs et formateurs de CPR, formateurs de l'École Normale des Instituteurs (ENI) et de l'École Normale Supérieure (ENS), et les directeurs d'écoles de matériels didactiques qui contribueront sensiblement à améliorer la performance des enseignants en situation d'enseignement.

Description et mise en œuvre

L'UNICEF appuie le Ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'Alphabétisation de la RCA dans sa politique de recrutement et de formation des enseignants afin d'améliorer la qualité de l'enseignement. La question enseignante est identifiée comme le point d'entrée pour améliorer la qualité de l'enseignement/apprentissage. Elle constitue, par conséquent, la pièce centrale des actions à mettre en place pour aboutir à un changement positif.

Pour ce faire, un dispositif technique innovant de formation des enseignants a été mis en place de manière progressive avec l'aide de liseuses numériques⁷. La liseuse a été introduite depuis 2015 mais n'a pu atteindre les régions éloignées et touchées par la crise actuelle. Elle fonctionne sans connexion internet et contient notamment un millier de fiches pédagogiques récapitulant toutes les leçons du niveau F1 dans toutes les matières, réalisées et validées par l'Institut National de Recherche et d'Animation Pédagogique (INRAP) pour pouvoir s'en servir de guide pédagogique. Grâce à un partenariat entre le MEPSTA, Expertise France, Bibliothèques sans Frontières, l'Alliance française de Bangui et l'UNICEF, la liseuse numérique devient un outil pour assurer non seulement l'apprentissage mais permet également aux enseignants d'améliorer leurs pratiques de classe en dépit des effectifs pléthoriques dans des contextes d'urgence. La distribution de liseuses constituera aussi un moyen efficace d'utiliser les ressources de manière pragmatique, puisque ces liseuses vont permettre de faire l'économie d'importantes dépenses en papier

⁷ Voir la page Facebook de UNICEF-CAR et YouTube :

<https://www.facebook.com/UNICEFCAR/videos/1919838711371090/UzpfSTEWMDAwMDQyMTE1NTQyMTQyMDA5NjYyMDMzMDkxMTQ5/>

<https://www.youtube.com/watch?v=Z9sihfqtj0c>

et en transport. En effet, une liseuse qui représentera le coût de 4 manuels pourra contenir l'équivalent de bien plus de supports pédagogiques, pour permettre le développement d'un enseignement adapté à tous les niveaux de classe du primaire. Dans le cadre de cette proposition, l'INRAP a souhaité que le test soit d'abord fait de la mise à disposition de ces liseuses auprès de tous les formateurs d'enseignants du pays, ainsi qu'auprès des directeurs d'écoles de toutes les écoles couvertes par le projet, en coopération avec les inspections d'académies. Enfin des formations sur l'utilisation des liseuses et l'installation de bibliothèque numérique se feront au niveau des CPR.

L'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) pour la RCA apparaît être une nécessité pour rattraper le retard enregistré dans le domaine de l'éducation, plus particulièrement dans la formation des enseignants. De plus, cette activité contribue à la volonté politique de lutter contre la fracture numérique, de moderniser le système éducatif et de créer des nouvelles dynamiques pédagogiques.

Composante 4. Améliorer la gouvernance du MEPSTA aux niveaux central et déconcentrés (US\$ 568,172)

Sous-composante I : Équipement du MEPSTA / Fonctionnement du STP et des CPR

Objectif

Il s'agira de pourvoir certaines des directions générales du MEPSTA de moyens roulants pour leur permettre plus d'autonomie dans la réalisation de leurs diverses missions.

Description et mise en œuvre

Au cours des programmes précédents d'appui au MEPSTA, un certain nombre de motos ont été données aux différentes Inspections d'académies pour permettre aux chefs de circonscriptions et aux chefs de secteur de réaliser leurs missions de suivi dans les écoles. En revanche dans la capitale Bangui, les personnels des administrations centrales éprouvent souvent de grandes difficultés à réaliser leurs missions faute de la disponibilité de véhicule. Il leur faut à chaque fois en louer, ce qui complique la planification de leur mission. Ainsi, et en considérant la nécessité que leur tâche exige de déplacements importants sur toutes les zones accessibles du territoire, il sera opportun de faire une donation de voitures 4x4, pour certaines directions générales. Car en effet, ces directions sont celles avec lesquelles les partenaires de ce programme seront le plus amenés à travailler (travail de pédagogie et de supervision des enseignants, travail en lien avec le recueil des données pour l'annuaire statistique...).

Pour ce qui concerne le fonctionnement du STP et des CPR, il s'agira pour le premier, sur la base de l'appui qui avait déjà été donné au STP, de s'assurer qu'il puisse pleinement jouer son rôle de lien entre le MEPSTA et l'ensemble des partenaires du secteur de l'éducation ; pour le deuxième, il s'agira de l'équipement en petits mobiliers, cadenas, fournitures scolaires et petites restauration de portes et fenêtres faisant suite aux demandes constantes de ces centres qui manquent de moyens.

Sous-composante II : Réalisation d'atelier divers

Objectif

Cette sous-composante visera à permettre l'organisation de 3 ateliers sur les thèmes suivants:

- 1) Harmoniser le programme de formation des ME dans les CPR
- 2) Redynamiser la Fédération Nationale des associations des parents d'élèves de la Centrafrique (FNAPEC) - suite à la redéfinition du cadre de collaboration avec le MEPSTA
- 3) Restituer les contenus de l'atelier régional de l'Afrique de l'Ouest et du Centre sur les plans sectoriels de l'éducation favorisant l'égalité des sexes

Description et mise en œuvre

Pour le premier atelier sous la direction de l'INRAP, il s'agira de regrouper une quarantaine de personnes, à savoir les directeurs des CPR, les directeurs d'études et les cadres spécialisés de l'INRAP. L'atelier qui devra durer 5 jours s'organisera autour des étapes suivantes :

- Etat des lieux des différents programmes et cycles de formation dans les CPR
- Calendrier prévisionnel de formation (y compris évaluation)
- Harmonisation de modules de formation (contenus, durée)
- Développement d'outils d'observation et d'évaluation (grilles)

Pour ce qui concerne le deuxième atelier, il dépendra du cadre de collaboration en préparation au moment de l'écriture de cette requête. Les détails et contenus de l'atelier pourront être précisés ultérieurement, mais de manière générale, il s'agira de renforcer les capacités de la FNAPEC dans sa capacité à former les associations de parents d'élèves (APE), et surtout dans une perspective de donner à ces dernières les moyens de développer de véritables plans d'actions au sein des écoles.

Enfin, le troisième atelier, consistera à regrouper 80 personnes parmi les cadres des structures centrales et déconcentrées de différents ministères pendant 2 jours pour :

- o Organiser le suivi de recommandations de l'atelier de Lomé suivi au Mai 2018
- o Intégrer le concept de genre dans le Plan Sectoriel de l'Education (PSE) et les documents équivalents des autres ministères
- o Mettre en place un plan d'action pour un plaidoyer auprès des institutions politiques du pays pour la prise en compte du volet genre

Sous-composante III : Radiotélévision Scolaire

Objectif

Apporter une contribution significative dans l'amélioration du temps d'apprentissage des élèves, non seulement pour les enfants des zones relativement calmes, mais aussi pour ceux qui sont les plus affectés par la crise.

Description et mise en œuvre

Compte tenu de la situation de l'éducation qui prévaut actuellement : destruction ou occupation par les groupes armés des infrastructures scolaires, insuffisance des enseignants qualifiés, prédominance des Maitres-Parents (MP) (61.7% en 2016/2017), effectifs pléthoriques dans les classes (Ratio E/M= 100), déplacement de la population (693,932 personnes déplacées en interne en janvier 2018) suite à des exactions perpétrées par des groupes armés ou des milices, limitation d'accès aux écoles pour des raisons de sécurité, absence des enseignants pour peur d'exaction..., les enfants scolarisés et scolarisables ne peuvent pas jouir dans la majorité des cas, de la totalité des volumes horaires officiels qui leur est due. De ce fait, les élèves ne sont pas la plupart du temps à l'école et leurs temps restent pratiquement inoccupés après les classes. Face à cela, l'UNICEF, en collaboration avec le MEPSTA et par le biais des programmes financés par l'UE et le PME, va spécifiquement appuyer le développement de la radio scolaire.

Elle est en effet, accessible à distance, ce qui permet de rejoindre des populations que l'école traditionnelle n'atteint pas bien souvent, à cause de leur nomadisme ou déplacement forcé, de leur éloignement des centres urbains, de la pénurie d'enseignants et de matériels scolaires.

Elle permet de réunir les meilleures ressources humaines et documentaires pour offrir aux populations visées les informations, les savoirs et les apprentissages qu'il serait trop coûteux ou souvent impossible de conjuguer à l'intérieur des circuits scolaires traditionnels. Elle permet aussi de faire certains liens entre la théorie et la pratique par l'intermédiaire de l'illustration et du témoignage. Elle permet enfin d'introduire dans le processus éducatif des éléments de référence avec la vie que l'exposé de l'enseignant dans une classe ou bien le livre ne peuvent faire avec autant d'efficacité didactique.

Une mission de consultants spécialisés en développement de programmes de radio scolaires a eu lieu en août 2018 à Bangui et leur rapport donnera des indications précises sur les plans d'actions qu'il serait souhaitables de mettre en œuvre en RCA, pour répondre au contexte local.

Sous-composante IV : Système d'Information et de Gestion de l'Éducation (SIGE)

Objectif

Appuyer la redynamisation du SIGE

Description et mise en œuvre

La mise en place et la production régulière des informations fiables sur le système éducatif exige la mise en place d'une équipe d'experts formés dans le domaine des statistiques, de la planification et de l'orientation scolaire, la formation sur les logiciels de construction des bases de données et de traitement. Un appui en formations bien ciblées par rapport aux failles sous forme d'ateliers d'une à deux semaines environ pour faire bénéficier un grand nombre d'experts venant de l'administration centrale et déconcentrée afin de rendre fluides les campagnes de collecte de données de l'annuaire statistique dont la production doit suivre les moments forts du calendrier scolaire. Ceci pour que les chiffres (indicateurs) puissent guider dans le temps les décisions politiques et techniques de pilotage du système d'éducation et de formation.

VII - Gestion du projet

La gestion du Projet PME au niveau de l'UNICEF sera supervisée par l'équipe Education. Cette équipe compte actuellement 11 personnes dont 7 internationaux (1 P4, 4 P3, 1 P2, 1 VNU). Plus particulièrement un spécialiste en éducation international sera entièrement dédié à la gestion de ce projet en plus d'un assistant au budget.

Les constructions et réhabilitations ainsi que les équipements en mobiliers scolaires sont une composante essentielle du programme qui méritera une attention et un suivi tout particulier. Pour cela, un ingénieur expérimenté de la Section Approvisionnement de l'UNICEF sera en charge du suivi et se déplacera régulièrement sur les sites, seul ou en compagnie du responsable génie-civil du STP lors de visites conjointes.

Le pilotage par le MEPSTA sera assuré par le Secrétaire Technique Permanent en collaboration avec les Directions techniques du ministère. Un plan d'action annuel sera élaboré par le MEPSTA en étroite collaboration avec UNICEF. Les requêtes de financement seront transmises au bureau de l'UNICEF par le STP ou les Directions techniques du MEPSTA après centralisation/validation par la coordonnatrice du STP.

VIII - Modalités et procédures de transferts de fonds

Toutes les remises d'espèces à un partenaire d'exécution seront effectuées sur la base des plans de travail annuel (PTA) convenus entre le partenaire d'exécution et l'UNICEF. Les transferts de fonds pour les activités détaillées dans les PTA sont effectués conformément aux règles et procédures en vigueur à l'UNICEF (HACT).

IX - Suivi et évaluation de la mise en œuvre du projet

Le gouvernement, l'UNICEF et d'autres partenaires feront des visites de terrain périodiques pour collecter des informations relatives à l'évolution des programmes et/ou projets afin de s'assurer des progrès réalisés dans la mise en œuvre effective des activités prévues.

Il n'y aura pas de revue séparée du Projet PME. Toutes les revues s'intégreront dans la revue sectorielle annuelle planifiée qui regroupera outre le Gouvernement, les partenaires techniques et financiers, les agences du SNU, les ONG locales et des représentations de la société civile. Elles offrent l'occasion de renforcer les stratégies sectorielles d'intervention et les capacités du gouvernement dans l'appropriation des outils d'analyse et de planification basés sur les résultats et l'approche droit humain. Des mécanismes de suivi et d'évaluation des outils de gestion financière seront mis en place chez les différents partenaires d'exécution des programmes et projets pour s'assurer de la bonne tenue des registres financiers. A cet effet, des vérifications des pièces comptables seront effectués sur place par l'UNICEF (spot check) pour faire des rapprochements des dépenses engagées par rapport aux montants des fonds reçus prévus dans le plan d'action du programme pays. Des inventaires du matériel acquis sur fonds GPE seront également réalisés.

Au sein de l'UNICEF, c'est le programme Education qui sera le principal maître d'œuvre en coordination avec le programme Eau et Assainissement (WASH). L'UNICEF, en coordination avec les représentations du gouvernement local et central, effectuera un suivi régulier et approprié sur place de l'avancement dans la mise en œuvre du programme, de la réalisation des activités incluant les infrastructures et les services, afin d'assurer la conformité avec les normes nationales et/ou internationales.

Les bureaux de zone d'UNICEF basé à Bouar, Bossangoa, Kaga-Bandoro, et Bambari pourront effectuer un suivi rapproché et seront d'ailleurs impliqué au quotidien dans la mise en œuvre du projet avec les partenaires. Le suivi sera fait aussi bien au niveau technique que administratif, avec l'appui de la Section des Opérations quand cela sera nécessaire.

Le processus de suivi et d'évaluation fournira les informations nécessaires à l'élaboration des rapports de mi et de fin d'année. Le rapport de fin d'année couvrira tous les aspects de la mise en œuvre du programme, y compris l'état d'exécution du programme, les niveaux de dépenses par composante et fera état de tous les problèmes ou imprévus et des solutions proposées.

Les partenaires rapporteront aussi à travers différents outils de suivi mises en place par la coordination du Cluster Education : La 5Ws, la matrice de présence opérationnelle et celle de stock de contingence. Ces outils qui sont mis à jour mensuellement et partager avec tous les acteurs œuvrant en Education permettent de capturer facilement l'état de la réponse en Education en situation d'urgence.

Mise en place d'un comité de pilotage

À la demande du Ministre de l'Enseignement Primaire, Secondaire, Technique et de l'Alphabétisation, relayée par le Directeur Général de l'INRAP, lors de la réunion d'approbation de la présente requête par le GLPE le 10 août 2018, il a été décidé qu'un comité de pilotage se réunirait trimestriellement afin de définir les orientations stratégiques du projet et d'en assurer le suivi. La composition sera définie au début du projet mais comportera idéalement au moins un membre de chacune des entités suivantes : le MEPSTA, l'Agence de Coordination, le Cluster, l'UNICEF.

Dispositif d'examen et de dépôt de plaintes

Les bénéficiaires du projet seront informés qu'ils pourront appeler une ligne verte en cas de besoin d'assistance. La Ligne Verte (LV) est un mécanisme de veille et de référencement « hotline 4040 » fonctionnel 24 heures sur 24, et 7j/7. Le mécanisme, et par conséquent l'équipe du projet, sont basés à

Bangui mais le projet a une couverture nationale et touche l'ensemble des populations centrafricaines vivant dans les localités couvertes par un réseau de téléphonie mobile. Les populations centrafricaines pourront bénéficier au minimum d'une écoute active et de conseils ; et suivant la présence et l'accessibilité des services sociaux de base dans chaque localité, les habitants pourront également bénéficier d'un référencement et de services adaptés.

La Ligne Verte a un impact direct sur le renforcement de l'accès, de la coordination et de la protection des populations au niveau national. Le service sert les bénéficiaires appelants, les communautés ainsi que la communauté humanitaire elle-même en assurant un lien constant avec l'ensemble des préfectures du pays. En effet, les populations victimes d'incidents de protection, notamment de VBG, peuvent appeler ce numéro vert pour bénéficier de conseils, d'orientation et de référencement vers des structures adéquates, en garantissant la protection de leurs données. Les cas urgents sont redirigés vers des structures de prise en charge adaptées, notamment médicales, assurant ainsi la survie des victimes et préservant leur sécurité. Les données récoltées par la Ligne Verte sont également partagées au cluster protection ainsi qu'aux partenaires humanitaires afin d'améliorer la réponse humanitaire.

Il est à noter que les bénéficiaires utilisent aussi de plus en plus ce service pour formaliser des plaintes vis-à-vis de tel ou tel acteurs humanitaires concernant la qualité de la délivrance des services. Ces plaintes sont alors transmises à l'ONG DRC qui gère le projet de la hotline et qui transmet la plainte au service de management de l'organisation responsable du programme.